

# Plan Poteaux : un risque toujours bien réel pour les salariés !

Commission du 18 novembre 2025 – Article rédigé par les membres de la CPRPPST

## Plan poteaux : Une stratégie qui évolue... Mais un risque toujours critique pour les salariés !

Le **18 novembre 2025**, la Commission de Prévention des Risques Professionnels et de Promotion de la Santé au Travail (CPRPPST) a examiné **le plan poteaux 2025**, un sujet majeur mêlant enjeux industriels, organisationnels... et surtout **sécurité des salariés**.

Derrière les chiffres et les transformations présentées par la Direction, une réalité demeure : les interventions sur poteaux, notamment à proximité des réseaux électriques, restent parmi les activités les plus dangereuses du Groupe.

La **CFE-CGC Orange** souligne que cette transformation visant une meilleure résilience du réseau ne règle pas, à elle seule, la question centrale de **la sécurité des interventions**.

### Cadre réglementaire général :

Les poteaux de type IN8 (classification interne utilisée notamment par Orange & Enedis pour qualifier des supports à risque ou à proximité de conducteurs nus) ne font pas l'objet d'une norme réglementaire spécifique en tant que telle dans les textes français.

En France, les poteaux (dont les IN8) relèvent principalement :

- De l'arrêté du 26 mai 1978 (conditions techniques des lignes aériennes)
- Du Code du travail (travaux à proximité des réseaux)
- Des Normes de sécurité (ex : NF C18-505)

Bien que ces textes ne parlent pas de norme "IN8", ces poteaux IN8 sont en revanche soumis à un ensemble d'exigences réglementaires et normatives applicables aux lignes aériennes électriques et aux travaux à proximité. Les Poteaux IN8 sont souvent associés à des **situations dangereuses du fait de la proximité de conducteurs nus** et imposent :

- Distances de sécurité
- Conditions d'implantation
- Règles d'intervention

### Chez Orange, la déclinaison du nouveau modèle industriel affiche plus d'efficacité... Mais plus de dépendance

La Direction confirme une transformation majeure du modèle :

- Concentration de l'activité sur deux grands contrats (RCC et Plan poteaux),
- Déploiement du nouveau contrat ATLAS entre novembre 2025 et mai 2026,
- Massification des activités (préventif + curatif),
- Recours accru à des fournisseurs spécialisés.

Bien que la Direction affiche des objectifs pour gagner en productivité, améliorer les délais et renforcer la capacité industrielle., il n'en demeure pas moins qu'Orange reste dépendant des **prestataires**, d'une complexité en termes de **pilotage** avec un niveau de **coordination encore plus exigeante**.

# Plan Poteaux : un risque toujours bien réel pour les salariés !

Commission du 18 novembre 2025 – Article rédigé par les membres de la CPRPPST

## Quelques chiffres :

Le parc de poteaux Orange reste globalement stable en volume, autour de plusieurs millions d'ouvrages, mais évolue fortement dans sa composition :

- Hausse significative des poteaux composites (+20%),
- Disparition progressive du bois (arrêté depuis 2022),
- Arrêt programmé du métal à horizon T2 2026,
- Perspective d'une légère décroissance du parc (-6% d'ici 2030)

## Une activité en baisse... mais sous tension

Après un pic d'activité en 2022-2023, les volumes sont en baisse :

- Recul des déploiements,
- Forte mobilisation sur la maintenance curative, notamment après les tempêtes 2023,
- Une maintenance préventive en retrait, faute de ressources disponibles.

Pour la **CFE-CGC Orange** la prévention est encore insuffisante et dénonce une maintenance préventive en baisse au profit d'une priorité au curatif (on répare plus... mais on anticipe moins !).

## Une gouvernance encore floue et des responsabilités diluées

Les constats portés par la **CFE-CGC Orange** en CPRPPST sont sans ambiguïté :

- Multiplicité d'acteurs (Orange, sous-traitants, Enedis, OI tiers),
- Difficultés à identifier clairement qui fait quoi,
- Absence de vision consolidée sur les responsabilités,
- Manque de pilotage structuré et d'indicateurs fiables.

La **CFE-CGC Orange** dénonce une dilution des responsabilités, incompatible avec un sujet de sécurité critique. Ce modèle pose une question clé : **Qui maîtrise réellement la sécurité sur le terrain ?**

## Les poteaux « IN8 » : Le cœur du problème reste entier

Pour la **CFE-CGC Orange**, le sujet le plus critique concerne les **poteaux à étiquette rouge (IN8)**, signalant un **danger électrique majeur**.

En 2024, plus de 100 000 poteaux IN8 avaient déjà été identifiés, dont 72 % étaient situés en zone opérateurs tiers et des interventions parfois impossibles sans coupure électrique.

Le plan d'actions présenté par la Direction pour 2025 fait état d'une dichotomie flagrante entre le nombre de poteaux IN8 recensés (environ 109 000 poteaux) et une progression lente du réaménagement des appuis (seulement 625 en 2024).

Malgré **un audit massif du parc (plus d'un million de poteaux contrôlés)**, la mise en place d'un modèle "pollueur-payeur" et un renforcement des contrôles et des obligations de correction, le risque est toujours présent.

## Plan Poteaux : un risque toujours bien réel pour les salariés !

Commission du 18 novembre 2025 – Article rédigé par les membres de la CPRPPST

Dans les faits la **CFE-CGC Orange** ne peut que constater que malgré la volonté affichée il n'en demeure pas moins que le **volume reste considérable et que le traitement reste à la marge...**

La **CFE-CGC Orange** a une position **sans appel** : Intervenir sur un poteau à proximité d'un réseau électrique n'est pas un acte banal. C'est une activité à risque vital, avec :

- Des accidents graves,
- Des situations potentiellement mortelles,
- Une exposition quotidienne pour les techniciens terrain.

En 2022 : **2 accidents mortels** chez Orange

Par ailleurs, la **CFE-CGC Orange** a soulevé un élément particulièrement préoccupant pour la sécurité des salariés : **La modification en 2025 des règles de distance de sécurité**, passant de **3 mètres à 1 mètre** dans certains cas.

Pour la **CFE-CGC Orange** revenir sur une règle qui se valait plus protectrice pour les salariés, sans avoir eu connaissance de cet arbitrage, ni des garanties pour les salariés n'est pas entendable.

Cette évolution, non explicitée dans les documents officiels, inquiète la **CFE-CGC Orange** quant au recul des exigences de sécurité, qui minimise la sécurité des salariés.

Pour la **CFE-CGC Orange**, le sujet des poteaux « IN8 » est connu mais n pas encore maîtrisé par la Direction et le risque reste encore trop élevé pour les salariés, malgré les outils, les audits et les nouveaux contrats.

**La CFE-CGC Orange exige des règles de sécurité claires et non régressives, des indicateurs transparents et nationaux, une clarification des responsabilités, un plan d'action concret et suivi jusqu'en 2030 et... Une vraie priorité à la prévention.**

### Notre message aux salariés :

Les poteaux ne sont pas qu'un sujet technique ou industriel.

Ce sont des situations de travail à risque, parfois mortelles.

La **CFE-CGC Orange** continuera de porter ce sujet avec exigence, pour que la sécurité ne soit jamais une variable d'ajustement.

👉 **La CFE-CGC continuera de porter cette exigence, en CPRPPST comme sur le terrain.**